



Logeas Informatique  
22 rue Saint Genest  
31800 Labarthe Inard

Assistance :  
tel : 05 61 88 91 68  
fax : 09 72 13 22 08  
email : [assistance@logeas.fr](mailto:assistance@logeas.fr)  
site : [www.logeas.fr](http://www.logeas.fr)

Aide LoGeAs :  
<https://wiki.logeas.fr/>  
<https://www.eglise-protestante-unie.fr/regale/>

# Liste des comptes du plan Interne Eglise protestante unie

Pour l'utilisation dans LoGeAs et autre



Version 13/08/2015

## Chapitre 1 : Recettes ordinaires « internes »

### 11 Offrandes régulières nominatives

Chèques, virements automatiques, espèces sous enveloppe avec nom.

La régularité de ces versements est variable (tous les mois, tous les trimestres, ... ou même une seule fois dans l'année). Ils sont destinés à assurer la vie matérielle courante de l'Eglise

### 12 Offrandes régulières anonymes

Collectes au culte, enveloppes anonymes reçues au culte, par courrier, etc.

Les rubriques 11 et 12 comprennent aussi les offrandes recueillies lors des journées d'offrande et dans les groupes de l'Eglise (catéchèse, groupes bibliques, jeunesse, ...)

dans le cas où les offrandes sont affectées, les reporter en rubrique 15

### 13a Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – nominatives

Offrandes et dons nominatifs effectués lors des baptêmes, mariages ou services funèbres célébrés hors du culte dominical.

### 13b Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – anonymes

Offrandes et dons anonymes effectués lors des baptêmes, mariages ou services funèbres célébrés hors du culte dominical.

### 15a Offrandes affectées – nominatives

Offrandes et dons nominatifs affectés à des projets spécifiquement culturels : activités jeunesse de l'association culturelle, participation au bulletin local, catéchèse, etc...

Offrandes et dons nominatifs affectés de façon habituelle aux immeubles.

### 15b Offrandes affectées – anonymes

Offrandes et dons anonymes (Espèces, collectes) affectés à des projets spécifiquement culturels : activités jeunesse de l'association culturelle, participation au bulletin local, catéchèse, etc..

Offrandes et dons anonymes affectés de façon habituelle aux immeubles.

### 16 Activités lucratives : manifestations de soutien (kermesse, tombola...), librairie

Recettes réalisées exclusivement lors de manifestations de soutien, kermesse, "ventes", tombola, comptoir de librairie ...

tous les frais occasionnés par ces manifestations et par les journées d'offrandes : déplacements des intervenants, location de salles, coût des repas, ... sont à inscrire en dépenses (rubrique 116)

## Remboursements liés au fonctionnement régulier

### 19-101 Remboursement : Catéchèse

Tous les remboursements liés à l'activité catéchèse

### 19-102 Remboursement : Évangélisation

Tous les remboursements liés à l'activité évangélisation

### 19-103 Remboursement : Jeunesse

Tous les remboursements liés à l'activité jeunesse

### 19-104 Remboursement : Moyens d'information

Tous les remboursements liés aux moyens d'information

### 19-105 Remboursement : Frais de bureau

Tous les remboursements liés aux frais de bureau

### 19-106 Remboursement : Desserte paroissiale

Tous les remboursements liés à la desserte paroissiale

### 19-107 Remboursement : Autres frais de déplacement

Tous les remboursements liés aux autres frais de déplacements

#### **19-108 Remboursement : Presbytère**

Tous les remboursements liés au presbytère

#### **19-109 Remboursement : Temple**

Tous les remboursements liés au temple

#### **19-109Bis Remboursement : Autres locaux**

Tous les remboursements liés aux autres locaux

#### **19-111 Remboursement : Divers**

Tous les remboursements divers non liés aux activités précédentes

#### **19-199 Remboursement : Mutualisation sur des comptes interdits (salaire ...)**

Remboursement : Mutualisation sur des comptes interdits (salaire ...)

## **Chapitre 2 : Recettes ordinaires « externes »**

### **211 Subventions ordinaires UNAC-EPUdF du Conseil régional / Union synodale (desserte...)**

Subventions de fonctionnement attribuée par l'UNAC-EPUdF pour la desserte ou pour une activité "ordinaire" de la paroisse.

Les subventions immobilières du consistoire font partie des recettes extraordinaires externes et de ce fait sont à inscrire en rubrique 41 (ligne 411 de l'état d'analyse)

### **212 Subventions ordinaires du consistoire**

Subventions de fonctionnement attribuée par le consistoire pour la desserte ou pour une activité "ordinaire" de la paroisse.

Les subventions immobilières du consistoire font partie des recettes extraordinaires externes et de ce fait sont à inscrire en rubrique 41 (ligne 411 de l'état d'analyse)

### **22 Subventions d'autres organismes**

Toute subvention en provenance d'un organisme autre que l'UNAC.EPUdF

Mettre ici toute subvention externe qui, par son caractère régulier (versée chaque année), devient ordinaire.

### **231 Revenus ordinaires des immeubles**

Participation financière aux charges d'entretien des locaux par des personnes physiques ou morales pour tout type de biens (attribués, acquis en remploi, affectés ou biens propriété de l'AC ou de l'UNAC-EPUdF)

La perception d'un loyer, en présence ou non d'un contrat de bail écrit se présente exclusivement dans le cas de la mise à disposition de biens propres (à mettre en 232)

### **232 Revenus ordinaires issus de la gestion des cimetières**

Perception d'un loyer, en présence ou non d'un contrat de bail écrit et dans le cas de la mise à disposition d'un bien propre ; revenus issus des concessions de cimetières

### **233 Revenus ordinaires des placements : produits financiers sur trésorerie courante**

Produits financiers provenant uniquement de la gestion de trésorerie courante : revenus de placement à court terme (quelques semaines ou quelques mois).

### **24 Autres recettes ordinaires "externes"**

Recettes diverses ... non exceptionnelles.

## **Chapitre 3 : Recettes extraordinaires « internes »**

### **31a Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - nominatives**

Offrandes nominatives versées suite à appels spéciaux pour un achat ou des réparations importantes d'immeubles (achat presbytère, remise en état du patrimoine immobilier...)

### **31b Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - anonymes**

Offrandes anonymes versées suite à appels spéciaux pour un achat ou des réparations importantes d'immeubles (achat presbytère, remise en état du patrimoine immobilier...)

### **32a Offrandes spéciales pour objets spécifiques (hors immobiliers) – nominatives**

Offrandes nominatives versées suite à appels spéciaux pour d'autres objets (véhicule, etc.)

### **32b Offrandes spéciales pour objets spécifiques (hors immobiliers) – anonymes**

Offrandes anonymes versées suite à appels spéciaux pour d'autres objets (véhicule, etc.)

### **331 Recettes exceptionnelles : vente d'immeubles**

Ventes d'immeubles

### **332 Recettes exceptionnelles : donation, legs**

Legs, donations, dons très importants qui pourraient ne pas se renouveler ...

### **333 Recettes exceptionnelles : produits financiers sur fonds de réserve**

Produits financiers : intérêts des placements des réserves et des recettes exceptionnelles en attente d'utilisation.

### **334 Recettes exceptionnelles autres, dont dépôt de garantie**

Autres recettes exceptionnelles (dépôt de garantie ou caution, ..etc..)

### **34a Collecte journée annuelle mission – nominative**

Dons nominatifs versés à l'occasion de la journée annuelle pour la mission

### **34b Collecte journée annuelle mission – anonyme**

Dons anonymes versés à l'occasion de la journée annuelle pour la mission

### **351 Souscriptions d'emprunts auprès d'organismes financiers**

Montants des emprunts encaissés au cours de l'année auprès d'organismes, financiers ou autres (auquel cas compléter l'annexe emprunts de l'état financier et analytique)

### **352 Souscriptions d'emprunts autres**

Montants des emprunts encaissés au cours de l'année auprès de l'Eglise unie

## **Chapitre 4 : Recettes extraordinaires « externes »**

### **411 Subventions et recettes exceptionnelles du conseil régional / Union synodale, du consistoire / Union consistoriale (déménagement, immeubles, véhicule,**

Subventions attribuées par le Conseil régional UNAC-EPUdF ou le Consistoire avec une affectation précise : déménagement, immeuble, véhicule, activité particulière...

### **412 Subventions et recettes exceptionnelles d'autres organismes**

Subventions attribuées par d'autres organismes : collectivités territoriales (commune, département, région), organismes internationaux (conseil oecuménique des Eglises, Gustave-Adolf Werk), Eglises étrangères...

### **42 Recettes pour le compte d'autres associations culturelles**

Offrandes exceptionnelles affectées, dans le cadre de l'exercice du culte, pour le compte d'autres associations culturelles.

Cette rubrique est en lien avec la rubrique 402.

### **R50 Personnel ministres (prise en charge par la région) = M**

### **9981 Recettes non classées**

### **9982 Recettes compensées**

## Chapitre 1 : Dépenses locales

### 101 Catéchèse

Matériel catéchétique (catéchisme, école biblique, éveil biblique), frais engagés pour une "sortie", un séjour, un camp, ...  
Achat de bibles, cantiques, recueils de lectures bibliques quotidiennes, recueils liturgiques pour l'action catéchétique.

### 102 Évangélisation

Frais engagés pour toutes les actions d'évangélisation (y compris la participation à une radio locale).

### 103 Jeunesse

Toutes dépenses liées aux groupes de jeunes dans le cadre des activités de l'Eglise locale.

### 104 Moyens d'information

Frais engagés pour la fabrication et l'expédition du journal paroissial (timbres, papier ...).  
Abonnements à la charge de la paroisse sur décision du Conseil presbytéral : journal local, consistorial ou régional, bulletin « Information-Evangélisation »

### 105 Frais de bureau (téléphone, papeterie...)

Téléphone, petit matériel de bureau, timbres, frais engagés pour l'expédition des lettres, circulaires, convocations ...  
Maintenance du matériel (informatique, photocopieur, ...).

### 106 Desserte paroissiale

Tous les frais de véhicules (propriétés de la région, de l'AC, du ministre, du desservant laïc mandaté par le CP), et autres frais engagés (hotel, ...) pour tout moyen de transport (train, avion, ...) pour assurer la desserte, hors frais engagés au titre de la catéchèse, évangélisation, jeunesse

### 107 Autres frais de déplacement

Autres frais de déplacement à l'exception de la desserte paroissiale, de la catéchèse, de l'évangélisation et de la jeunesse.

### 108a Presbytère : Assurances, impôts, loyers

Dépenses d'assurance, d'impôt foncier, loyers, taxes foncières et charges de copropriété liées au(x) logement(s) de fonction affecté(s) au(x) ministre(s). D'autres logements relèveraient de la ligne "autres locaux".

### 108b Presbytère : Chauffage, eau, gaz, électricité

Dépenses d'eau, de gaz, et d'électricité et de chauffage liées au(x) logement(s) de fonction affecté(s) au(x) ministre(s). D'autres logements relèveraient de la ligne "autres locaux".

### 108c Presbytère : Entretien immobilier du presbytère

Dépenses d'entretien courant liées au(x) logement(s) de fonction affecté(s) au(x) ministre(s) ; (petit entretien hors grosses dépenses de réparations qui sont à placer en rubrique 301). D'autres logements relèveraient de la ligne "autres locaux".

### 109a Temple : Assurances, loyers

Dépenses d'assurance, ou autres liées au(x) temple(s).

### 109b Temple : Chauffage, eau gaz électricité

Dépenses d'eau, de gaz, et d'électricité et de chauffage liées au(x) temple(s).

### 109c Temple : Entretien immobilier du temple

Dépenses d'entretien courant liées au(x) temple(s) ; (hors grosses dépenses de réparations qui sont à placer en rubrique 301).

### 109bis-a Autres locaux : Assurances, impôts, loyers, chauffage, eau gaz électricité

Dépenses d'assurance, d'impôt foncier, loyers, taxes foncières et charges de copropriété liées aux autres locaux.

Autres locaux : salles de réunions, cimetières, logement(s) autre(s) que ceux affectés à l'usage de presbytère(s) (en cas de convention d'utilisation ou de contrat de bail, porter l'impôt sur les sociétés dans la colonne impôts

#### **109bis-b Autres locaux : Entretien mobilier et immobilier**

Dépenses d'eau, de gaz, et d'électricité et de chauffage liées aux autres locaux. Autres locaux : salles de réunions, cimetières, logement(s) autre(s) que ceux affectés à l'usage de presbytère(s) (en cas de convention d'utilisation ou de contrat de bail, porter l'impôt sur les sociétés dans la colonne impôts.

#### **109bis-c Dépenses imputées sur revenus patrimoniaux**

Dépenses d'entretien courant liées aux autres locaux (petit entretien hors grosses réparations qui sont à placer en rubrique 301). Autres locaux : salles de réunions, cimetières, logement(s) autre(s) que ceux affectés à l'usage de presbytère(s) (en cas de convention d'utilisation ou de contrat de bail, porter l'impôt sur les sociétés dans la colonne impôts

#### **110 Personnel salariés (salaire et charges sociales versées)**

Salaire et charges du personnel rémunéré directement par l'association culturelle pour le temple (concierge, ménage, organiste) ou pour d'autres fonctions (secrétariat, etc.).

#### **111 Divers**

Frais de synode, frais de déplacement et d'hébergement autres que rubrique 107, impôt sur les sociétés et toute dépense ne correspondant à aucune des rubriques précédentes hors revenus patrimoniaux

#### **115 Annuités d'emprunts immobiliers (intérêts, remboursement capital)**

Placer ici les remboursements des prêts immobiliers contractés par l'association culturelle pour son fonctionnement régulier. Par contre, les remboursements anticipés et les prêts-relais sont à inscrire en rubrique 301.

#### **115bis Annuités d'emprunts mobiliers (intérêts, remboursement capital)**

Placer ici les remboursements des prêts pour du mobilier (véhicule paroissial, orgue mobile ou harmonium, ..) contractés par l'association culturelle pour son fonctionnement régulier. Par contre, les remboursements anticipés et les prêts-relais sont à inscrire en rubrique 301.

#### **116 Activités lucratives : Dépenses de toutes natures affectées à ces activités**

Dépenses liées aux manifestations de soutien : dépenses pour la restauration, frais de déplacement des visiteurs, comptoir de librairie, etc.....

## **Chapitre 2 : Dépenses synodales et consistoriales**

#### **2011 Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme effectivement versée au titre de l'année**

Somme effectivement versée par l'association culturelle au titre de l'année (on ne compte donc pas les retards dans cette rubrique).

#### **2012 Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme versée au titre du retard des années précédentes**

Somme versée dans l'année par l'association culturelle au titre des retards des années précédentes

#### **202 Contribution versée à l'EPUDF-Consistoire**

Somme versée dans l'année pour le fonctionnement du Consistoire.

#### **203 Contribution versée à ASEMEPUdF**

Contribution à l'Association de solidarité et d'entraide des ministres de l'EPUDF

## **Chapitre 3 : Dépenses extraordinaires « internes »**

#### **301 Projets spécifiques immobiliers (acquisitions, construction, grosses réparations)**

Dépenses d'acquisition, de construction ou de grosses réparations d'immeubles.

Inscrire ici les remboursements d'emprunts anticipés ou issus d'emprunts contractés sur du court terme.

#### **302 Projets spécifiques autres (véhicules, mobilier, sonorisation, voyage catéchumènes ...)**

Dépenses d'acquisition d'un véhicule, d'un matériel de bureau, d'une sonorisation, d'un voyage de catéchumènes ou constitution d'un fonds important pour la librairie pour la première année de son fonctionnement

Inscrire ici les remboursements d'emprunts anticipés ou issus d'emprunts contractés sur du court terme pour le véhicule.

### **303 Charges exceptionnelles : Frais de déménagement du ministre, dépôt de garantie,...etc..**

Dépenses exceptionnelles pour le déménagement du ministre (prise en charge de 1/3 du total par l'AC), le paiement d'un dépôt de garantie pour le logement du ministre

### **304 Collecte journée annuelle mission versée à l'EPUDF-Région**

Versement à l'EPUDF-Région du montant de la collecte réalisée lors de la journée annuelle mission

## **Chapitre 4 : Dépenses extraordinaires « externes »**

### **401 Subventions ou versements à l'UNAC-EPUDF, à d'autres associations culturelles**

Versements à l'EPUDF-Région (par exemple reversement d'une partie d'un legs ou d'une partie du produit de la vente d'un bien immobilier) ou subventions accordées à d'autres associations culturelles constituées pour le même objet, pour autant que l'association culturelle ait acquitté au préalable les charges à payer et les dettes de l'année (a fortiori au regard de celles de l'Union).

### **402 Dépenses pour le compte d'autres associations culturelles**

Reversements exceptionnels des sommes reçues (cf. ligne 42) au profit d'autres associations culturelles. Si le montant de ce reversement est complété par un apport supplémentaire issu de la trésorerie de l'association culturelle alors il y a lieu d'inscrire cet apport supplémentaire en rubrique 401.

### **D500 Personnel ministres (prise en charge par la région) = M**

A remplir au moment de la clôture des comptes à partir des indications du service comptable et financier .  
Dépenses effectuées par l'Union nationale (Région) pour le compte de l'association culturelle.

Uniquement pour ordre, rémunération des ministres rattachés à l'association culturelle (traitement et charges.  
Cette rubrique concerne l'état financier et analytique.

### **9991 Dépenses non classées**

### **9992 Dépenses compensées**